

LA VARIATION LINGUISTIQUE

Wolfgang Klein

[*Variatio delectat*]

1. Introduction

L'existence de différences au sein de langues telles que l'allemand, l'anglais, le latin etc. ainsi que dans le comportement linguistique des locuteurs d'une même communauté linguistique est manifeste. De telles différences sont en conséquence un vieux thème de la linguistique. Elles sont l'objet de la linguistique diachronique, qui étudie ces différences dans l'évolution temporelle, ou celui de la géolinguistique, qui interroge la variation linguistique dans sa dimension spatiale. Espace et temps (dans ce sens) ne sont pourtant nullement les seules dimensions en fonction desquelles le comportement linguistique varie. On constate également par exemple une variabilité liée à la situation d'énonciation : selon l'interlocuteur, selon le « canal » utilisé ou les motivations, on parlera différemment. Des différences dans le comportement linguistique, liées cette fois au fait social, présentent encore une autre forme de variabilité : elles relèvent alors de la sociolinguistique. Même l'acquisition d'une langue, qu'elle soit maternelle ou étrangère, peut-être considérée comme une forme de variation, comme l'ajustement d'un comportement linguistique, d'abord très rudimentaire à une norme déterminée, à savoir celle de l'environnement social lors d'une acquisition non-dirigée, ou celle, académique, du dictionnaire lors d'une acquisition dirigée.

Dans tous ces cas, le comportement linguistique observable varie, d'un point de vue lexical, phonologique, syntaxique, sémantique, pragmatique en fonction de facteurs extralinguistiques déterminés que j'appellerai ici les dimensions de la variation. Ces dimensions peuvent être de divers types ; elles forment globalement quelque chose comme un espace, dans lequel évolue la variation linguistique ; cet espace, je l'appelle « espace de variétés » et j'appelle variétés les réalisations particulières du comportement linguistique telle, par exemple, la « langue » d'une couche sociale déterminée, à un e

époque déterminée, dans un type déterminé de situation. Une langue naturelle est par conséquent composée d'un ensemble de ces variétés qui s'ordonnent selon des facteurs déterminés, facteurs aussi bien extralinguistiques que linguistiques et qui entretiennent ainsi des rapports mutuels. Lorsque l'on parle par exemple de l'« allemand », il est vrai qu'on n'en pense pas toujours à toutes ces variétés, mais seulement à certaines d'entre elles qui font l'objet d'une valorisation particulière, comme la langue standard (1) ou la langue familière (2). D'un autre côté, on dit aussi que l'« allemand » s'est progressivement développé depuis onze ou douze cents ans de manière à former une langue autonome, et on entend naturellement par-là l'allemand dans le sens d'un ensemble de variétés.

Cette idée n'est en aucune façon originale. Ainsi, par exemple, la « langue allemande » est définie dans le Brockhaus (vol. 4, Wiesbaden 1968) de la manière suivante : « La langue allemande actuelle est un ensemble de phénomènes qui sont présents dans le haut-allemand moderne écrit, la langue standard, les variantes locales de la langue familière, dans une série de langues de catégorie sociale (stand.), de langues de spécialité et dans la multitude des dialectes et patois. Ces réalisations linguistiques forment un ensemble dans la mesure où elles s'appuient sur le même patrimoine linguistique, où elles ont un inventaire de bases communes et se trouvent en situation d'échange continu ». Cette définition fait cependant abstraction de la variation diachronique; les différentes variétés sont présentées comme étant des « phénomènes », des « réalisations » ou encore des « langues », ces dernières dotées pour certaines de dénominations traditionnelles (langues de spécialité, langues de catégorie sociale etc.) — ce qui a suscité toutes sortes de confusions. Il existe un nombre de recherches empiriques sur presque toutes ces variétés et notamment dans les domaines phonologique et lexical. Malgré ce fait et malgré l'importance manifestement considérable de la variation linguistique, celle-ci n'est traitée que marginalement dans les théories linguistiques dominantes de ce siècle, voire même totalement écartée.

Dans la conception saussurienne d'une « langue » en tant que système virtuel de signes (définis comme unités oppositives) indépendantes des individus-locuteurs mais acceptées par la communauté, il n'en est pas fait état. Les différences effectivement observables dans le comportement linguistique s'expliquent tout au plus par une maîtrise plus ou moins imparfaite de la langue de la part de ses individus; ainsi Saussure ne fait-il aucun usage, dans les dernières parties du « Cours » où il se penche sur la linguistique diachronique

(1) Hochsprache

(2) Umgangssprache

et la géolinguistique, de l'idée d'un système « où tout se tient ». Cette hypothèse pèse sur tout le structuralisme et ce n'est que de façon isolée que l'on trouve de tentatives, généralement peu convaincantes, d'aborder ce problème. Comme le fit Trager-Smith en 1951 avec son « overall pattern » ou Hockett en 1955 avec son « common core ». Dans le paradigme de la grammaire générative, paradigme qui devait remplacer le structuralisme, une position plus radicale encore fut prise. Comme il est d'usage de citer les célèbres introductions de Chomsky à propos de l'objet de la linguistique, au début d'« Aspects », je n'en voudrais pas y faillir ici : « L'objet premier de la théorie linguistique est un locuteur-auditeur idéal, appartenant à une communauté linguistique complètement homogène, qui connaît parfaitement sa langue et qui, lorsqu'il l'applique en une performance effective sa connaissance de la langue, n'est pas affecté par des conditions grammaticalement non pertinentes, telles que limitation de mémoire, distractions, déplacements d'intérêt ou d'attention, erreurs (fortuites ou symptomatiques) ». Cette hypothèse forte d'homogénéité (comme cette autre abstraction que constitue celle d'un locuteur-auditeur idéal) pose le caractère secondaire d'un grand nombre de domaines du comportement linguistique non seulement intéressants mais en partie déjà bien étudiés; elle conduit également à des difficultés considérables dans la recherche empirique, comme on peut le voir par exemple, de façon symptomatique, dans les jugements précaires sur la grammaticalité, la synonymie et autres; dans la pratique, cela amène à ce que chaque linguiste décrive son idiolecte, ou plutôt ce qu'il considère comme tel : « Write a grammar of what you find in your heart », comme se le dit ironiquement John Ross (3).

C'est seulement durant ces dernières années qu'on s'est efforcé de considérer la variation non comme un facteur perturbant mais comme un trait essentiel de toute langue, de l'intégrer à la théorie linguistique et d'élaborer des méthodes appropriées à son approche exacte. Cela se fit à partir de différents points de vue et avec des intérêts très divers; on n'a pas encore trouvé la pierre philosophale, et les différentes théories ou amorces de théories offrent une image très hétérogène. Je mentionnerai ici les efforts qui me semblent les plus importants :

1. Dans le milieu de ces années cinquante, Uriel Weinreich tenta d'introduire des méthodes structurales dans la dialectologie (Weinreich 1954). Ses propositions, en particulier son concept de « diasystème », furent aussitôt reprises et utilisées pour la description de systèmes phonologiques dans les dialectes apparentés (Goossen s

(3) Cité d'après Carden 1973. Voir aussi les remarques critiques de Labov dans Labov 1972b.

1969, Moulton 1968, Putschke 1974) (4). Les deux problèmes centraux sont les suivants : 1. on peut certes comparer sans hésiter des systèmes phonologiques apparentés, mais non la distribution de phonèmes; 2. on rencontre des difficultés à différencier les écarts phonologiques des écarts infraphonologiques et donc, d'une façon générale, à procéder aux inventaires des systèmes phonologiques.

2. Au début des années soixante, Morris Halle essaya d'introduire l'évolution de la langue dans la phonologie générative qui se développait rapidement (Hall 1963). Son idée de lier les règles innovatrices à certains points déterminés de la grammaire, comme celle de restructuration lors des transitions d'une génération à une autre, inspira un certain nombre de tenants de la grammaire transformationnelle et fut utilisée pour différentes langues, en premier lieu naturellement les langues indo-européennes pour lesquelles on connaît bien les faits (Kiparsky 1965, 1968, présentation plus complète King 1969; remarques critiques dans Labov 1972c, Klein 1974a).

Les deux conceptions qui suivent — très différentes l'une de l'autre — se rattachent aussi directement aux idées chomskyennes.

3. Kanngießer 1972 affaiblit l'hypothèse forte d'homogénéité en analysant la communauté linguistique dans son ensemble en sous-groupes dont les membres sont supposés avoir la même compétence; la compétence est alors décrite pour chaque groupe selon la méthode habituelle; on obtient ainsi pour l'ensemble de la communauté une famille de grammaires à laquelle il est loisible d'appliquer des opérations ensemblistes élémentaires afin de décrire son organisation interne.

4. Bierwisch (1975, 1976) développe de son côté la notion de grammaire hétérogène (v. Bierwisch, dans ce volume).

C'est dans le domaine de la sociolinguistique que l'on s'est intéressé le plus vivement aux problèmes de la variation et à ses théories. Quelques-unes de ses idées qui s'y sont développées se rattachent explicitement à la grammaire transformationnelle. Elles ne reprennent, contrairement à celle citée en 2-4, que certaines techniques de formulation des règles et non, ou alors très accessoirement, ses fondements théoriques. Les principales sont les trois suivantes:

5. Les règles variables de Labov, qui furent ensuite développées surtout par D. Sankoff, G. Sankoff et H. Cedergren;

(4) D'autres propositions, déjà mentionnées pour un e part dans le cadre du structuralisme classique, comme « overall pattern » de Trager-Smith ou « common core » de Hockett, restèrent sans influence.

6. La grammaire de variétés que j'ai proposée, qui se réfère aux idées de Labov et Suppes; elle a été depuis appliquée dans une série de travaux effectués par le groupe de recherche d'Heidelberg « Pidgin-Deutsch » (1975, 1976);

7. L'analyse implicationnelle ou grammairiale polylectale de DeCamp, Bailey, Bickerton, qui furent illustrées surtout, si ce n'est exclusivement, dans le cadre des recherches sur les pidgins et les créoles.

8. Quant à lui, Wildgen 1975a,b,c suit un chemin assez différent puisqu'il établit une mesure de la variation fondée sur la sémantique et la pragmatique, qu'il applique à l'analyse de comptes-rendus de lecture d'élèves de l'école élémentaire.

9. Dans le contexte de « flou » propre à certains concepts syntaxiques ou sémantiques, différents grammairiens générativistes, surtout Ross et Lakoff, se sont engagés dans des voies qui s'éloignent d'un concept statique de la grammaire, permettant ainsi un nouveau pas vers l'intégration de la variation (Ross 1972, 1973, Lakoff 1973; v. aussi Black 1949 et —premier travail empirique à ma connaissance— Labov 1973).

10. C'est à Lieb (Lieb 1968, 1970) que l'on doit la théorie de la variation linguistique la plus étendue du point de vue formel. A partir de quelques concepts fondamentaux tels que « se comprend régulièrement au moyen de », « organisme » et d'autres, il tente d'élaborer une théorie linguistique axiomatique dans laquelle en particulier la variation diachronique est prise en considération, mais en principe aussi d'autres variations. Sa théorie n'est pas liée à une grammaire particulière, ni même en général à une technique particulière de description. Par conséquent, elle n'est pas applicable empiriquement pour le moment, ce qui tout d'abord n'était pas non plus l'intention de l'auteur (cf. à ce sujet Hege 1971, étude critique Wunderlich 1974).

Après ce bref aperçu, j'aborderai maintenant de façon plus approfondie quelques-unes des approches évoquées; il est impossible dans ce cadre de les traiter toutes et même pour celles qui le seront, seule l'idée maîtresse sera mise au clair. J'écarte d'emblée 1, 3, 9 et 10 — 3 (Kangießer) et 10 (Lieb) parce qu'elles ne sont pas empiriques, 1 (Weinreich) parce que la dialectologie structurale est difficile à expliquer sans cartes et surtout parce qu'elle relève, à mon sens, de l'histoire (ce n'est pas un hasard si Weinreich lui-même s'en est détourné, cf. Weinreich, Labov, Herzog 1968), et 9 (« hedges » et « fuzziness ») parce que, pour la comprendre, il serait nécessaire d'avoir une très bonne connaissance du développement de la sémantique générative. Cette sélection n'est en rien qualitative. Cependant, avant de discuter des autres théories, je voudrais encore

aborder quelque s un s de s problème s générau x qu i s e posen t lorsqu'on traite de la variation linguistique.

2. *Problèmes de la variation linguistique*

On peut distinguer ici quatre types de problèmes :

2.1. *Problèmes de description*

Il s'agit pour l'essentiel d'accomplir trois tâches :

- a) décrire les différentes variétés d'un espace de variétés déterminé
- b) décrire la relation entre ces variétés
- c) décrire la relation entre ces variétés et les facteurs extralinguistiques.

Ces tâches se présentent de façon sensiblement différentes suivant les niveaux de description. Le domaine phonétique-phonologique est sans aucun doute le moins problématique, surtout parce qu'on peut facilement fournir un ensemble de données représentatives. En outre, on peut aussi se reporter à certaines de ses techniques de description élaborées pour des langues homogènes. C'est pourquoi la plupart des recherches empiriques traitent de la phonétique et de la phonologie ; au reste, cela était déjà vrai pour la géographie dialectale traditionnelle. Comparativement, ce sont, aussi les différences dans le vocabulaire qui s'étudient relativement aisément, bien que l'on doive alors tenir compte d'au moins deux problèmes. D'une part, on rencontre souvent, des différences dans la signification et la forme d'un mot, d'autre part on n'a pas de *tertium comparationis* comme le sont les caractéristiques phonétiques pour les recherches phonologiques ; un langage propre à la description sémantique et approprié aux recherches lexicologiques n'existe pas pour le moment. En outre, le vocabulaire est spécifique au thème abordé et pour comparer des variétés dans le vocabulaire, on a besoin de disposer de corpus très étendus afin d'écarter ce facteur (5).

Très peu de recherches empiriques portent sur la syntaxe, sur la sémantique (dans la mesure où elle va au-delà de la lexicologie) et la pragmatique. Cela est lié sans aucun doute à l'état des recherches dans les disciplines en question, particulièrement en ce qui concerne la sémantique et le langage et la pragmatique : la description systématique des différences se réduit plus ou moins pour la

(5) On a bien sûr la possibilité de concevoir le « thème » comme un facteur qui constitue une variation.

pragmatique, par exemple, à des considérations comparatives informelles du type « les locuteurs de couche sociale moyenne font moins appel à une compréhension préalable commune que les locuteurs de couche sociale inférieure » ou « le Westphalien est plus lent dans son expression que le Berlinoise » etc.

2.2. *Problèmes d'origine*

J'entends par là le lien causal ou pseudo-causal supposé exister entre certaines variétés et certains facteurs, généralement extralinguistique, et qui ne sont pas ceux en fonction desquels elles varient. De cette façon, on peut cerner les variétés dans leur dimension spatiale (c'est le cas du dialecte), on peut lier leur origine à certains événements historiques, aux limites des archevêchés, au manque de moyens de communication etc. Labov associe l'évolution de la langue sur l'île de Martha's Vineyard, étudiée pendant plus de dix ans, au phénomène d'« identité locale », c'est-à-dire à la tendance des anciens résidents à se démarquer linguistiquement des nouveaux venus. Une autre théorie sur l'origine de la variation, cette fois de type social, est celle de Bernstein : la langue utilisée, qu'il nomme « code », est rapportée à des formes différentes du contrôle social dans le milieu familial. Des questions très discutées comme celle des causes du changement linguistique font aussi pleinement partie de ce contexte.

2.3. *Problèmes d'évaluation*

La plupart des variétés ne sont pas appréhendées de façon neutre par les locuteurs qui les utilisent, non plus que par ceux qui les entendent (ou les lisent), mais évaluées, et souvent même de manière très différente. Cette appréciation obéit communément soit à de simples critères esthétiques réfléchis —souvent aussi non réfléchis— soit à des critères fonctionnels. Une variété particulièrement valorisée de l'allemand est par exemple le « Haut-allemand » *Hochdeutsch*, tel qu'il est en partie présenté dans les différentes grammaires ou codifié dans le Duden.

On trouve aussi des évaluations semblables pour toutes les dimensions possibles de la variation. La notion de « décadence de la langue », propagée au siècle dernier et même encore aujourd'hui, accorde aux variétés antérieures, pour des raisons difficiles à cerner (*o tempora, o mores*), un valeur supérieure à celle des variétés apparues plus tardivement. Les dialectes connaissent le même sort : Bausinger (1972) cite une enquête selon laquelle le viennois est

nettement plus apprécié ; en bas de classement, on trouve le francfortois et plus loin encore, le saxon (*cf.*, aussi à ce sujet Schmid, 1973). Finalement, ce sont les appréciations sur les variétés sociales qui sont le plus discutées ces dernières années ; tout enseignement linguistique « compensatoire » repose sur cette conception vivement débattue. L'étude de telles évaluations en est encore à ses balbutiements ; elle est difficile parce qu'on ne peut pas facilement échelonner des valeurs et b) que difficilement les déterminer ; ce que quelqu'un répond à une enquête ne coïncide que rarement avec ses véritables sentiments, soit parce qu'il n'a pas d'idées très claires à ce sujet, soit parce qu'il ne veut pas les dire. Les travaux du psycholinguiste canadien Lambert (Lambert 1972) sont les plus fructueux à ce sujet, voir également ceux de Labov ; *cf.*, aussi Shuy-Fasold 1973.

2.4. *Problèmes d'application*

Il s'agit ici de questions variées allant de la normalisation de la langue, de la culture de la langue, de la politique linguistique jusqu'à la stylistique normative et à l'enseignement de l'orthographe. Avant de discuter ces problèmes — ce que je ne veux pas faire ici — il faudrait savoir exactement a) quelles sont les variétés qui sont effectivement en jeu, b) savoir à quoi elles ressemblent exactement, c) quel type d'évaluation sera utilisé lors des interventions envisagées. Dans la pratique, ce n'est quasiment jamais le cas. Aucune de ces conceptions ici discutées ne traite tous ces aspects ; elles sont toutes assez « particularistes » et il serait présomptueux d'en attendre plus dans l'état actuel de nos connaissances.

3. *Différentes approches de la description de la variation linguistique*

Les présentations faites ici sont très simplifiées, surtout d'un point de vue normal. J'ai en général une opinion arrêtée sur chacune de ces théories, mais je me suis efforcé de réserver mon jugement, sans pour autant taire les difficultés qui, selon moi, se posent pour chaque approche.

3.1. *La théorie transformationnelle classique du changement linguistique*

Presque toutes les recherches sur ce sujet traitent du changement phonétique, c'est pourquoi je m'y arrêterai à mon tour. Les observations sur l'évolution syntaxique sont du reste assez voisines (6). L'expression « changement phonétique » n'est pas très heureuse, car ce n'est pas les sons qui changent mais les mots (je parle ici, toujours pour simplifier, de mots plutôt que de morphèmes ou de formants etc.) : là où autrefois on prononçait un [a], on prononce un [æ], là où on prononçait un [p] on prononce un [f], etc. On distingue aujourd'hui, conformément aux principes courants de la grammaire transformationnelle, un composant lexical dans laquelle les différents mots sont représentés d'une certaine manière (entre autre phonologiquement) et une multitude de règles phonologiques de divers types, à travers lesquelles ces « représentations de base » sont mises en évidence sous la forme qu'elles connaissent dans le discours effectif (« forme de surface »). Par conséquent, un changement peut apparaître en deux endroits : dans les règles phonologiques — on parle alors d'« innovation » — ou dans les représentations de base — on parle dans ce cas de « restructuration ». Un changement des règles peut se produire lorsque :

- a) on ajoute une règle
- b) on supprime une règle
- c) on réorganise une règle
- d) on simplifie une règle, habituellement de manière à ce qu'elle devienne plus générale.

Les différentes possibilités de transformation sont alors liées à la transmission de la langue d'une génération à une autre. On supposera d'abord qu'un adulte n'a guère la possibilité de changer quoi que ce soit à sa grammaire intégrée; il peut tout au plus ajouter une règle à ses règles phonologiques ou généraliser une règle déjà existante ; cela conduit à une transformation « superficielle » de sa production, c'est-à-dire dans les mots émis. Un tel changement, partant d'un locuteur, peut jusqu'à un certain point se propager dans une génération de locuteurs (7). Un enfant qui, en fonction de cet apport, élabore sa propre grammaire, va tenter de la modeler de façon optimale, autrement dit va tout de suite concevoir ses représentations de base

(6) Cf., pour la syntaxe (et la morphologie) Klima 1964, 1965, Closs 1965 ainsi que King 1969, ch.6; pour la linguistique diachronique et la grammaire générative, voir Stockwell - Macauley 1972 (avec des approches très différentes).

(7) On connaît par exemple la théorie classique suivant laquelle la prononciation française du /r/ proviendrait d'un défaut de prononciation d'un membre important de la cour qui ne pouvait rouler les r.

différemment de celles des adultes desquels il apprend. King 1969, ch.4.3, donne l'exemple de la perte de *h* dans les mots anglais comme *what*, *when*, *where*, qui du reste ne s'est pas encore généralisée jusqu'à aujourd'hui. Pour un(e) raison quelconque, sur laquelle on ne peut que spéculer, un locuteur ajoute une règle à sa grammaire intégrée, qui supprime le *h* après le [w]. Les enfants, qui n'entendaient que les formes sans *h*, optimisent leur grammaire de façon à ce que les formes de base sans *h* soient aussitôt admises; la grammaire est alors restructurée.

Sur ce procédé, dont seule l'idée générale aura été esquissée ici, plusieurs choses restent à dire:

1. La description du changement phonétique ne se fait aucunement par le biais de règles explicites et formelles, comme cela est exigé pour la grammaire elle-même, mais par celle de formulation communes telle que « la règle est remplacée par la règle *x* », « la règle *z* est supprimée » etc.

2. La nécessité de différencier restructuration et innovation n'a d'autre base que la reconnaissance d'une réalité psychologique des règles. Sinon, il suffirait de dire que les gens parlent différemment d'autrefois et on pourrait alors décrire cette autre façon de parler en maintenant, par exemple, la grammaire ancienne et en ajoutant une règle — c'est-à-dire en complétant la description — ou bien en transformant les représentations lexicales.

3. On suppose que le changement phonétique est « discret », autrement dit qu'une règle est ou n'est pas ajoutée (est ou n'est pas supprimée). Cependant, admettre cela n'est à la rigueur sensé — et à mon avis même pas — que si l'on observe un locuteur unique en supposant tous les autres identiques. En réalité, il s'agit d'un processus de propagation compliqué, dépendant de plusieurs facteurs. Cela n'est pas contesté, comme j'ai pu le donner à entendre, par les représentants de ce courant; toutefois, ils ne sont pas à même de saisir ce point fondamental avec leur instrument de description.

3.2. Les règles variables de Labov

Depuis quinze ans, Labov a considérablement affiné et développé les techniques de recherches sur le terrain. Il a d'ailleurs élaboré, dans un domaine au moins, une technique de description parfaitement apte à cerner la variabilité. Ces « règles variables » ont été utilisées essentiellement en phonologie mais elles ne sont pas, en principe, limitées à ce domaine. L'idée maîtresse est la suivante : on attribue aux règles phonologiques (dans le sens de la phonologie générative) des indices de probabilité d'emploi. Cette probabilité d'emploi varie en fonction, d'une part de certains facteurs linguistiques (le contexte),

d'autre part en fonction de facteurs extralinguistiques, comme par exemple la couche sociale. Cet élargissement semble d'abord banal, mais il détruit la dichotomie entre compétence et performance, fondamentale pour la grammaire transformationnelle classique. Ce qui est décrit par ces règles à indices n'est ni la compétence, en tant que simple capacité d'un locuteur à utiliser des règles, ni la performance, puisqu'elles ne décrivent absolument pas l'usage individuel que chacun fait de sa compétence; elles décrivent par contre certaines régularités spécifiques, par exemple celles concernant les couches sociales. Les règles variables font par conséquent usage de certaines techniques de la grammaire transformationnelle, mais s'écartent du paradigme chomskyen.

La règle variable connaît plusieurs variantes qui ne se distinguent que par la façon dont on calcule la probabilité d'emploi à partir de l'influence exercée par les différents éléments d'une règle. Le premier procédé de Labov (le modèle additif) faisait preuve de certaines insuffisances formelles; il fut développé par le mathématicien D. Sankoff; son modèle « multiplicatif » comporte à son tour deux variantes, dont l'une (légèrement modifiée) fut reprise par Labov. Ce modèle sera présenté à l'aide d'un exemple connu. En anglais une consonne finale, surtout *d* et *t*, est dans beaucoup de cas supprimée en position post-consonantique comme dans *old*, *first* etc. (cf. « *ol'man river* »). On peut décrire cette perte grâce à une règle simple comme (+) (j'en utilise par souci de simplification aucun indice particulier et me limite au [d]) :

(+) $d \rightarrow \emptyset / K _ _ _ \#$

Une telle règle serait pourtant peu appropriée, car elle n'est pas toujours utilisée; même si on la rendait facultative, on ne tiendrait pas compte de ce fait empirique que l'emploi varie selon les couches sociales et d'autres facteurs en fonction de règles, et que de plus il ne varie pas de manière à être obligatoire pour une couche, facultatif pour une autre et nul pour une troisième.

Mais la probabilité d'emploi ne varie pas seulement en fonction de facteurs extralinguistiques, comme l'appartenance à une couche sociale, elle varie aussi en fonction de l'environnement linguistique: la probabilité décroît lorsqu'une limite morphémique précède, comme dans *rolled* en opposition à *old*, et elle décroît aussi lorsqu'aucune consonne ne suit, i.e. devant un e voyelle ou une pause. L'effet restrictif de ces deux facteurs doit être pris en considération dans la formulation de la règle. Ainsi, la règle sera à chaque fois modifiée en fonction de ses parties verbales; ces parties seront représentées par des parenthèses < > :

(++) $d \rightarrow \langle \emptyset \rangle / K \langle \# \rangle \text{ --- } \# \# \langle \sim K \rangle$

Cette règle est un résumé des huit règles suivantes :

(+++)

1a.	$d \rightarrow \emptyset / K \# \text{ --- } \# \# \sim K$
1b.	$d \rightarrow d / K \# \text{ --- } \# \# \sim K$
2a.	$d \rightarrow \emptyset / K \# \text{ --- } \# \# K$
2b.	$d \rightarrow d / K \# \text{ --- } \# \# K$
3a.	$d \rightarrow \emptyset / K \# \text{ --- } \# \# \sim K$
3b.	$d \rightarrow d / K \# \text{ --- } \# \# \sim K$
4a.	$d \rightarrow \emptyset / K \# \text{ --- } \# \# K$
4b.	$d \rightarrow d / K \# \text{ --- } \# \# K$

d se transforme donc en \emptyset (cas a) ou se maintient (cas b) si 1. une limite morphémique précède et si aucune consonne ne suit, 2. une limite morphémique précède mais une consonne suit, etc. Or la relation entre les deux cas a et b (c'est-à-dire est supprimé ou maintenu) se présente différemment dans ces quatre contextes.

Labov part alors de la réflexion suivante : la probabilité d'emploi pour la règle (++) est exprimée, conformément à l'usage, par un nombre réel entre 0 (le cas ne se présente jamais) et 1 (le cas se présente toujours). S'il n'y a pas de facteur restrictif, la règle a la probabilité $\varphi = 1$, c'est-à-dire qu'elle est toujours employée, elle est catégorique; si par contre il y a un facteur restrictif, 1 sera alors diminué d'un montant défini, k_0 : $\varphi = 1 - k_0$. Cette valeur k_0 tient à l'influence restrictive de divers facteurs, dans le cas en question la limite morphémique, les voyelles qui suivent (ou les pauses); dans les cas extrêmes, l'influence restrictive est si forte que $k_0 = 1$, la probabilité d'emploi de la règle est alors $\varphi = 1 - 1 = 0$, la règle n'est jamais employée; à l'inverse, si l'influence restrictive k_0 est égale à 0, alors $\varphi = 1 - 0 = 1$, la règle est catégorique. Enfin, pour déterminer la valeur k_0 dans chaque cas, on doit attribuer à chaque facteur restrictif une valeur entre 0 et 1, qui exprimera son degré d'influence; si $p(\#)$ est la probabilité avec laquelle la règle en présence de #, ici la limite morphémique, est employée, alors $1 - p(\#)$ est la probabilité avec laquelle celle-ci n'est pas employée en présence d'une limite morphémique. Cela s'applique de la même façon à $p(\sim K)$, à savoir la probabilité pour laquelle la règle est employée quand aucune consonne ne suit. En supposant qu'en ce qui concerne le calcul de la probabilité ces deux facteurs sont indépendants — autrement dit en gros, dans l'hypothèse où le facteur « limite morphémique » est aussi actif selon qu'une consonne suit ou non, et inversement — on peut alors mettre k_0 en facteur :

(++++) $k_0 = (1 - p(\#)) \cdot (1 - p(\sim K))$.

Les valeurs pour (#) et pour $p(\sim K)$ doivent être déterminées de façon purement empirique, ou plus précisément : on les considère comme des limites définies de fréquences relatives, qui doivent être déterminées empiriquement; cela dit, je ne m'étendrai pas plus sur ce sujet.

Jusqu'ici nous n'avons tenu compte que de l'influence des facteurs linguistiques et non des facteurs extralinguistiques que constituent en particulier les couches sociales. Du point de vue technique, ils sont abordés de la même manière. Supposons que nous ayons entrepris des recherches auprès de quatre couches sociales, S1, S2, S3, S4, dans lesquelles la règle (+ +) est employée de façon caractéristique, par exemple pour S1 très souvent, pour S4 très rarement: $p(S1)$ est alors très forte, alors que $p(S4)$ se rapproche de 0. D'un point de vue purement arithmétique, on raisonne ici aussi non pas à partir de l'influence « positive » sur la règle, c'est-à-dire de $p(S1)$ etc., mais à partir de l'influence restrictive, c'est-à-dire de $1 - p(S1)$ etc., qui ensuite s'inscrira, comme pour les facteurs linguistiques cités ci-dessus, dans la formule (+ + + +); on obtient alors pour les quatre couches une valeur globale à chaque fois différente (8).

Il est évident que l'on peut utiliser ce procédé pour d'autres genres de variation. En outre, il est possible de tenir compte de l'influence d'autres facteurs linguistiques; il se peut par exemple qu'une règle phonologique définie soit plutôt utilisée pour un verbe que pour un pronom (9). On peut tenir compte de ce cas en introduisant dans la condition structurelle de la règle un indice se rapportant expressément à cette particularité (signifiant par exemple que cela concerne la partie qui suit la barre oblique). Outre cette extrême flexibilité, la règle variable a avant tout deux avantages :

1. elle peut mettre en relief les différences avec toute l'exactitude désirée, et ceci même lorsque les transitions sont continues. Naturellement, elle peut aussi cerner les différences « discontinues » ;
2. elle est utilisable pratiquement, comme l'ont montré, entre autres, Labov, Sankoff, Trudgill, Cedergren, Leodolter, etc.

Elle a aussi ses faiblesses, dont une sera ici brièvement expliquée (cf., Klein 1974a, ch. 5.3-5.5). A chaque facteur, qu'il soit strictement linguistique (limite morphémique) ou extralinguistique (couche sociale), est attribué une valeur fixe p qui exprime son influence. Ainsi, on ne tient pas compte du fait que cette influence peut être très

(8) Il existe une alternative à ce type de calcul : on pourrait en effet partir du fait que la règle n'est jamais employée, sauf lorsque des facteurs spécifiques qui la favorisent sont aussi présents; la formule devient alors: $\phi = p(S1) \cdot p(\#) \cdot p(\sim K)$, etc.

(9) On pense ici au glissement connu du « das-dat » dans le cadre des mutations consonantiques.

différente suivant les autres facteurs en présence. Il se peut, par exemple, que dans la couche S1, le facteur 'limite morphémique' soit très important, et que dans la couche S3, il ne le soit pas du tout; il se peut également que l'existence d'un facteur rende la règle obligatoire, quels que soient les autres facteurs en présence et leur degré d'influence. Et ceci est en effet souvent le cas. De ce fait, les différents facteurs ne sont plus indépendants et on ne peut plus définir leur influence globale par un ensemble de facteurs. On peut remédier à cette situation en attribuant une valeur à l'ensemble du contexte et non plus aux différents facteurs contextuels. Cela n'est applicable que lorsqu'il s'agit des liens entre les facteurs linguistiques; lorsqu'il s'agit d'interdépendance entre facteurs linguistiques et extralinguistiques, on ne peut plus utiliser la règle variable.

Je considère comme peu sérieuse l'objection, certes rarement avancée de façon explicite mais souvent en sous-main, selon laquelle la linguistique n'aurait rien à voir avec le calcul. Il serait souhaitable de pouvoir toujours proposer des énoncés de type déterministe, mais la situation n'est pas celle-là et c'est pour cette raison que les chiffres ont un rôle à jouer, en complément des autres moyens de description et de présentation.

3.3. *La grammaire de variétés*

La grammaire de variétés que j'ai proposée dans Klein 1974 a été construite jusqu'à un certain point à partir des règles variables; elle n'est pas limitée à la phonologie, mais permet aussi l'analyse de la variation morphologique, lexicale et syntaxique; elle s'applique avant tout de façon concrète à la syntaxe (10). Les deux concepts centraux sont «espace de variétés» et «grammaire probabiliste». Grosso modo, un espace de variétés est un ensemble de variétés ordonné d'une détermination et que l'on cherche à étudier, ces variétés recevant une définition extralinguistique. On pourrait par exemple supposer à titre heuristique qu'il existe des différences linguistiques correspondant à trois dimensions :

1. le sexe; ce facteur est caractérisé communément par deux marques «f» et «m»;
2. le temps; cette variable est considérée généralement comme continue. Pour des raisons pratiques, on doit procéder à une quelconque division, qui peut être aussi fine que l'on veut. Supposons que nous ayons quatre périodes, p1, p2, p3, p4.

(10) Dans les travaux du projet «Pidgin-Deutsch» d'Heidelberg 1975, 1976; une application au domaine phonologique se trouve dans Klein 1975 et dans Trof 1976.

3. le lieu; on supposera ici trois lieux, appelés, l_1, l_2, l_3 .

Ainsi l'espace de variété s comprend $2 \times 4 \times 3 = 24$ variétés, chacune étant déterminée par un triplet, par exemple (f, p_3, l_2) etc. Si, par exemple, p_3 est la période comprise entre 800 et 900, et l_2 l'Alsace, alors (f, p_3, l_2) est la variété d'une Alsacienne à l'époque carolingienne. Bien entendu, dans la pratique, on ne procède pas de façon aussi aléatoire: on développe une hypothèse basée sur une investigation préalable et sur des observations heuristiques. On pourrait du reste présenter toutes les variétés d'un espace de façon linéaire, même si une dimension est continue dans le sens étroit du terme; mais ceci est exclu dans la pratique.

Les différentes variétés sont alors décrites à l'aide d'une grammaire aligner probabiliste ou plus exactement à l'aide d'une grammaire qui contient pour chacune de ses variétés une pondération probabiliste. L'idée d'une grammaire probabiliste fut développée surtout par Suppes en 1972 et Salomaa en 1969. On ne commentera ici que l'essentiel à l'aide de s grammaires dites «context-free». Une grammaire «context-free» est composée d'un ensemble de règles dont certaines sont alternatives, c'est-à-dire qu'elles ont à leur gauche le même symbole; il se peut par exemple que le symbole auxiliaire NP intervienne à trois niveaux; on regroupe généralement ces règles alternatives en un ensemble de règles par des accolades, par exemple :

$$NP \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} N \\ DET N \\ DET N S \end{array} \right\}$$

On peut concevoir toutes les autres règles comme des cas-limites de ces blocs de règles en alternative, c'est-à-dire comme des cas pour lesquels le bloc ne contiendrait qu'une seule règle; il n'y a pas alors de choix.

Toute dérivation d'une phrase repose sur l'emploi d'un certain nombre de règles contenues dans différents ensembles. Dans la mesure où un ensemble de règles déterminé intervient dans une dérivation, une de ses règles doit être employée; c'est pourquoi on attribue à l'ensemble des règles une probabilité égale à 1, qui sera répartie de façon additive sur les différentes règles. Ainsi dans l'exemple ci-dessus, la règle $NP \rightarrow N$ pourrait obtenir la probabilité 0,2, $NP \rightarrow DET N$ la probabilité 0,7, $NP \rightarrow DET N S$, la probabilité 0,1 — c'est-à-dire que 20 % de l'ensemble des NP sont de simples noms, 70% sont des noms étendus par un déterminant, et 10%, le reste, correspond à l'extension par S, qui peut alors se réaliser en surface comme un adjectif ou comme une proposition relative. La répartition dans les différentes règles de l'ensemble des probabilités (égal à 1)

peut être très différente selon les variétés en question, notamment par exemple lorsqu'un e couch e social e privilégi e le s structure s nomi - nales complexes ; la règle NP → DET N S obtient alors une valeur égale à disons 0,5, les autres règles, moins. Il se peut qu'une règle dans une variété donnée ait la valeur 0, autrement dit ne se manifeste jamais, alors que dans d'autres variétés, elle apparaît et peut même être très importante.

Une grammaire de variétés est donc composée d'une matrice, dont les colonnes correspondent aux différentes variétés et les lignes aux règles. On reporte a insi dan s cett e matric e toute s le s règle s qu i apparaissent effectivement dans au moins une variété; l'élément de la ligne i (règle) et de la colonne j (variété) est un chiffre réel entre 0 et 1, qui donne des indications quant à la probabilité que la règle en question apparaisse dans la variété étudiée. Cela peut être expliqué à l'aide d'un exemple simple. On suppose par exemple qu'il y a eu dans une langue l'évolution suivante les verbes transitifs placés en fin de phrase sont ensuite venus en seconde position; parallèlement, mais avec un certain décalage dans le temps, un adjectif autrefois placé après le nom le précède; il s'agit donc d'une variation dans la dimension temporelle. Supposons que l'on distingue cinq variétés dans cette dimension, que je nommera i V1 etc. V5; il en résulterait la grammaire de variétés suivante:

	V ₁	V ₂	V ₃	V ₄	V ₅
1. S → NP NP	1	0,4	0,1	0	0
2. S → NP V NP	0	0,6	0,9	1	1
3. NP → DET N	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
4. NP → DET N ADJ	0,6	0,6	0,4	0,1	0
5. NP → DET ADJ N	0	0	0,2	0,5	0,6

Naturellement, on peut affiner la classification des variétés à son gré. En principe, une transition continue peut être représentée. Dans la pratique, on n'est lié qu'aux données existantes ou accessibles. La description peut s'affiner aussi d'un autre point de vue (en fonction des données obtenues); ainsi par exemple peut-on établir au lieu de 3 à 5 les règles suivantes:

- 3': NP → DET NP^x
 4': NP^x → N ADJ
 5': NP^x → ADJ N

Ces règles décrivent en fin de compte la même chose mais mettent davantage en évidence l'avance progressive de la position de l'adjectif, parce que grâce à l'introduction du symbole auxiliaire NP les deux possibilités — ADJ suit ou ADJ précède — se complètent pour obtenir la valeur 1 et n'ont plus seulement la valeur 0,6. On peut

encore, en transformant la technique de pondération, tenir compte aussi d'autres liens entre les règles. D'autre part, on n'est pas tenu d'employer les règles «context-free», mais on peut utiliser les règles de transformation ou bien les deux ensemble. On comprend que je considère la «grammaire de variétés» comme un instrument de description adéquat: je ne voudrais donc pas faire de commentaires critiques, mais plutôt les susciter.

3.4. *Grammaires polylectales et analyse implicationnelle* (DeCamp, Bailey, Bickerton)

Les conceptions de ces trois auteurs — et de quelques autres de ce courant — ne sont pas vraiment cohérentes et, selon moi, encore trop au stade de l'expérimentation. Même DeCamp, qui exposa le premier les idées de l'analyse implicationnelle en 1968 (= DeCamp 1971), prit plus tard jusqu'à un certain point ses distances (DeCamp 1973). Bailey est certainement le plus engagé dans cette recherche: si ses nombreux travaux sont restés relativement généraux pour ce qui est de la conception théorique, ils sont par contre très spécifiques en ce qui concerne les parties empiriques, particulièrement en phonologie américaine. Je m'appuierai ici sur DeCamp qui, à mon avis, offre la formulation la plus claire de son approche. Les travaux de Bickerton traitent le plus souvent de l'analyse empirique de différents phénomènes du créole dont l'explication nous conduirait trop loin. La présentation suivante ne peut donc prétendre être juste envers tous les auteurs (11).

Sur un point important au moins, la conception de DeCamp est fondamentalement plus proche de la théorie de la grammaire et transformationnelle que les deux autres sus-mentionnées. Au centre, on trouve une fois encore les capacités linguistiques du locuteur, sa compétence, dont on ne suppose plus qu'elle s'harmonise avec celle des autres locuteurs. L'hétérogénéité sera prise en considération grâce à deux techniques. La première consiste à adopter des facteurs variables dans la grammaire qui bloquent ou impliquent une règle déterminée. Dans l'anglais des noirs américains, la copule par exemple est supprimée dans bien des cas: «who dat?» au lieu de «who is that?», ce qui est compris aussi par d'autres locuteurs, sans que ceux-ci suppriment la copule, ou rarement. On admet donc dans la grammaire une règle d'effacement de la copule et on adopte un facteur, que je nommerai ici par souci de simplicité [\pm noir]; selon

(11) En réalité, le fait est que malgré plusieurs lectures je n'ai pas compris certains de ces travaux; je me limite donc à ce que je comprends.

que le facteur est négatif ou positif, la règle est ou n'est pas employée. C'est un exemple quelque peu trivial, mais il offre une approche relativement claire de l'idée de base. Des facteurs qui bloquent ou impliquent l'emploi de règles se retrouvent tout autant dans la grammaire transformationnelle.

Mais il est vrai que des particularités telles que l'ellipse de la copule n'apparaissent généralement pas seules. Un locuteur qui supprime la copule présente d'autres particularités dans son langage comme la prononciation de « that » en « dat » etc. Des énoncés relevant de la caractéristique [+ noir] se signalent en fait par une cinquantaine de particularités qui peuvent chacune être décrite par une règle. Ces règles ne coexistent pas sans liens entre elles mais s'ordonnent au contraire en une échelle d'implications, c'est-à-dire en suites dans lesquelles la présence de la règle i (ou de la particularité i) implique que les règles suivantes $i + 1$, $i + 2$ etc, sont aussi présentes, mais sans que les précédentes le soient.

Pour caractériser la compétence d'un locuteur déterminé, une fois que l'on a une telle échelle, on n'a plus besoin de traits qui renvoient à des facteurs extralinguistiques comme [+ noir], mais on peut simplement indiquer le trait linguistique (ou règle) à partir duquel dans l'échelle d'implications on relève la présence de la particularité en question chez le locuteur concerné. Supposons que nous ayons au total quatre de ces traits particuliers a , b , c et d (a pourrait être l'ellipse de la copule, b la prononciation de d , etc.) et que l'analyse empirique fournisse l'échelle implicationnelle suivante :

$$a > d > c > b$$

autrement dit, a implique l'existence de d , d celle de c et c celle de b . Un locuteur A peut être caractérisé par l'indication « d », c'est-à-dire qu'il est concerné par d , c , b et non par a , un autre locuteur B peut n'être concerné que par b ; l'échelle en tant que telle s'applique bien sûr à tous les locuteurs.

Ce concept est intéressant aussi pour le changement linguistique dans la mesure où il définit une tendance de l'évolution. Si tant est que l'échelle implicationnelle ci-dessus soit valable, il est exclu que le locuteur B ait hérité directement du locuteur A la règle d , puisqu'elle suppose l'existence préalable de c . Si quelque chose s'est modifié chez le locuteur B , c'est que celui-ci a d'abord assimilé c . De la même façon, le locuteur A ne peut abandonner directement b , mais par contre, si sa compétence se transforme, c'est qu'il a d'abord abandonné d (ou assimilé a). Si l'on parvenait à établir de telles échelles implicationnelles disons pour l'allemand — voire même une échelle universelle — on découvrirait un élément fondamental de changement linguistique. Cette loi serait en outre immanente, c'est-

à-dire qu'elle ne s'appuierait pas sur des facteurs extralinguistiques, qui ne ferait qu'amorcer ou guider le changement.

Les tentatives faites jusqu'ici pour établir de semblables échelles ne sont cependant pas convaincantes : on rencontre toujours chez les locuteurs étudiés des exceptions, certains ayant par exemple les traits a, b, d, mais pas c ; des implications ne sont attestées que pour un petit nombre de règles, avant tout dans le domaine de la phonologie. Ainsi ne peut-on aller au-delà de postulats du type de s universaux de Greenberg, qui prennent souvent la forme de d'un raisonnement en « si...alors », par exemple l'« universel 44 » : « Si une langue distingue le genre de la première personne, alors elle distinguera celui de la seconde ou troisième personne ou des deux à la fois ». Il y a encore d'autres objections à faire concernant cette approche, mais celle-ci est la plus importante (voir aussi Fasold 1970, Sankoff, Rousseau 1974) (12).

3.5. Mesures de variation

établies sémantiquement et pragmatiquement

Le concept de « variante » joue un rôle dans la linguistique au moins depuis Troubetzkoy. Par exemple, le r roulé et le r grasseyé sont des variantes (libres) du phénomène allemand /r/, c'est-à-dire que les deux peuvent être employés l'un pour l'autre sans que le sens en soit affecté ; ils n'ont donc qu'une valeur fonctionnelle symptomatique (ou dans la terminologie de Bierwisch une « connotation »). De façon très générale, on peut dire que deux expressions (ou plus) sont des variantes l'une de l'autre si elles peuvent être considérées sous un certain aspect comme identiques. Ainsi, « Det jloob ick, nich », « Das glaube ich nicht » et « Das glaaw isch ned » (je ne le crois pas) sont des variantes les unes des autres dans la mesure où, bien que phonologiquement différentes, elles sont identiques du point de vue de la signification : elles sont sémantiquement équivalentes. On peut aller encore plus loin et avancer l'idée d'équivalence pragmatique. Les deux expressions « Un e incroyabl e camelote , ce livre » et « Ce livre ne m'a vraiment pas convaincu » peuvent être considérées dans certaines circonstances comme pragmatiquement équivalentes, ou pour citer un exemple bien connu, les expressions « Fermez la fenêtre », « Vous seriez bien gentil de fermer la fenêtre » et « Il y a un courant d'air ici ». Bien entendu, il n'est pas facile de dire ici quelle est la donnée constante qui permet de déterminer si les expressions

(12) Le paragraphe suivant, supprimé ici, traite des grammaires connotatives (voir l'article de M. Bierwisch dans ce volume).

sont ou non équivalentes. Quoi qu'il en soit, la forme extérieure est différente et descriptible aux plans phonologique, syntaxique etc. La signification est du reste, au moins dans un certain sens du mot, différente (« il y a un courant d'air » signifie qu'il fait du vent et non qu'il faille fermer la fenêtre) ; d'autres facteurs enfin sont différents, comme par exemple la relation «locuteur-auditeur». Ce qui est identique est ce qu'on pourrait désigner vaguement comme une « intention de communication » ; l'intention de communication dans l'exemple de la fenêtre est d'inciter quelqu'un à fermer la fenêtre. Ces intentions de communication peuvent être réalisées différemment et ces différents moyens de réalisation peuvent être considérés comme une forme de variation linguistique, et même comme une forme particulièrement intéressante. Mais il est très difficile de dépasser ici l'anecdotique et de développer un processus de description exact. La seule grande tentative à ce sujet connue de moi est celle de W. Wildgen (voir Wildgen 1975 a, b, c) ; il offre une formulation précise des observations esquissées plus haut et fait une analyse empirique pour un domaine partiel du plan de l'expression à l'aide, à chaque fois, de trois résumés d'une histoire faits par 26 élèves.

On n'abordera que brièvement et de façon informelle la principale difficulté que posent ces mesures établies sémantiquement et pragmatiquement. Elle repose sur la question suivante : comment sait-on que les expressions a et b ont la même signification ou bien, ce qui est encore plus difficile, qu'elles réalisent la même intention de communication ? La question de savoir si deux phrases ont la même signification trouve relativement facilement réponse, s'il s'agit d'expressions d'une « même langue », par exemple de deux phrases d'allemand standard, cela devient difficile si l'on a affaire à plusieurs variétés. Quelle tenue aurai-ta par exemple, dans la variété d'une bergère tyrolienne, la ou les phrases équivalentes à la phrase suivante, relevant de la variété «allemand érudit de Königsberg» : «qu'effectivement quelque chose adviendra-t-il un jour que je relève d'une expérience possible, qui devient réelle lorsque je considère le phénomène comme déterminé par sa place dans l'espace et dans le temps, par conséquent comme un objet qui peut à tout moment être trouvé, en fonction d'une règle, dans le contexte des perceptions ». Le comportement linguistique d'une bergère tyrolienne est précisément caractérisé, entre autres choses, par le fait qu'elle ne dira rien de la sorte, y compris avec d'autres morphèmes et une autre syntaxe. Cela ne veut absolument pas dire qu'il faille exclure des aspects sémantiques ou pragmatiques de l'analyse de la variation linguistique, bien au contraire. Mais il me semble plus réalisable de décrire d'abord la variation du point de vue de l'expression, par exemple en syntaxe, et de définir ensuite des relations sémantiques entre les ensembles de phrases (ou de règles), pour autant que les données le permettent.

Dans chaque cas, la condition préalable est une connaissance précise des variétés concernées, car ce n'est qu'ainsi qu'un jugement sur la synonymie, s'il en est, peut être porté. Dans une plus grande mesure encore, cela s'applique à la «variatio n pragmatique». Un des meilleurs connaisseurs de ce problème, J. Gumperz, défend la thèse selon laquelle seule une observation minutieuse de plusieurs mois, voire années, en tant qu'observateur-participant dans une communauté linguistique hétérogène peut mener à une approche juste du comportement linguistique, et ils se moquent à bon droit dans ses entretiens des conceptions invraisemblables qui règnent parmi les universitaires sur le « langage des travailleurs » ; on peut en tirer deux conséquences : soit s'engager sur cette longue route, soit étudier d'abord des objets qui sont à certains égards moins intéressants, mais plus faciles ; les deux approches me semblent tout autant légitimes.

4. Conclusion (13)

Nous venons de traiter seulement de théories qui, ou bien ont été utilisées empiriquement, ou bien peuvent, selon moi, être assez facilement appliquées. Il y a pour cela différentes raisons, peut-être même de saines raisons affectives, mais c'est surtout parce que la recherche empirique de la variatio n linguistique est un champ d'activité exceptionnelle pour la recherche et l'enseignement — et dans tous les domaines présentés dans le paragraphe 2 ; je souhaiterais en guise de conclusion ajouter quelques mots, spécialement à l'intention des enseignants.

Je pense que dans le cadre d'une formation scientifique raisonnable, il est indispensable d'entreprendre de petites recherches empiriques, d'abord très informelles et qu'il serait psychologiquement utile de fixer son attention sur les différences. Pour des raisons pratiques, on commence par des observations dans le domaine pragmatique, par exemple « Déterminez comment les différents enseignants ouvrent et concluent leur séminaire » ou bien « Demandez à différentes personnes votre chemin et exprimez des doutes sur la réponse. Quelle réaction verbale caractéristique observez-vous ? » ou encore « Vouvoyez quelqu'un que vous avez l'habitude de tutoyer. Comment réagit la personne concernée ? » etc., etc. Ces observations, qui doivent d'abord rendre plus sensible la perception linguistique, peuvent être étendues à d'autres domaines, comme par

(13) L'auteur présente par ailleurs les s grammair s connotative s de M. Bierwisch (v. l. a contribution de cet auteur dans cet ouvrage). Traduction de Ghislaine Sitruk (revue par l'auteur).

exemple la phonologie. Un cas facile à reproduire, est l'expérience de Labov à propos de « fourth floor ». Il demanda, dans quatre grands magasins de statuts très différents un rayon qu'il savait être au quatrième étage. Les réponses furent donc naturellement « fourth floor » et fournirent des données intéressantes sur la prononciation très variable du /r/ en anglais new-yorkais. On peut faire varier cette expérience à l'infini en étudiant d'autres variables, ou encore en faisant intervenir un enquêteur qui parle l'allemand standard et un autre dialecte, etc. Ce qui est important, c'est que l'observateur sache exactement sur quoi doit porter son attention, chaque expérience exigeant un regard approprié, sinon il ne remarquera absolument rien. Se faire une idée nette de ce type d'expérience exige naturellement un peu plus d'imagination de la part d'un directeur de séminaire que la demande de rédaction d'un même exposé sur Searle, Wygotski ou les conceptions du « déficit » vs. « différence », mais je le tiens pour plus important, en particulier parce que les étudiants trouveront peut-être ensuite un intérêt à rédiger un travail sur un de ces thèmes. Après un certain nombre de ces enquêtes informelles, on peut passer à l'introduction systématique (a) de techniques de recherche sur le terrain et (b) de techniques d'analyse et de description, avec lesquelles des recherches plus importantes pourront être entreprises par la suite.

RÉFÉRENCES

- BAILEY, Charles-James N. (1972) : «The integration of Linguistic Theory: Reconstruction and the Comparative Method in Descriptive Analysis». In: Stockwell-Macauley 1972, 22-31.
 (1973) : *Variation and Linguistic Theory*. Arlington.
 (1974) : « Contributions of the Study of Variation to the Framework of the New Linguistics ». In: *LB 29*, 1-10.
- BAILEY, et Shuy, R.M. (1973), (éds.). *New Ways of Analyzing Variation in English*. Washington.
- BAUSINGER, Herman (1972): *Deutsch für Deutsche*. Francfort.
- BICKERTON, Derek (1972): «Inherent Variability and Variable Rules». In: *Foundations of Language 7*, 457-492.
 (1973) : « The Structure of Polylectal Grammars ». In : Shuy 1973, 17-42.
- BIERWISCH, Manfred (1975) : « Struktur und Funktion von Varianten im Sprachsystem ». In : *Linguistische Studien*, série A, n° 19 (Akademie der Wissenschaften der DDR) Berlin.
 (1976) : « Social Differentiation of Language Structure ». In : A. Kasher (éd.), *Language in Focus*. Dordrecht 1976, 407-456.
- BLACK, Max (1948): *Language and Philosophy*, Ithaca.
- CARDEN, Guy (1973): «Dialect Variation and Abstract Syntax». In: R. Shuy, (éd.), *Some New Directions in Linguistics*. Georgetown 1973, 1-34.

- CHERUBIM, Dieter (1975), (éd.). *Sprachwandel*. Berlin.
- CHOMSKY, Noam (1965) : *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge, Mass.
- CEDERGREN, Henriett a C.J. und SANKOFF, David (1974) : «Variable Rules» . In : *Language* 50, 333-355.
- CLOSS, Elisabeth (1965) : «Diachronische Syntax und Generative Grammar» . In : *Language* 41, 402-415 .
- DECAMP, David (1970) : «Is a sociolinguistic theory possible ? » . In : J.E. Alatis (éd.), *Report of the Twentieth Annual Round Table Meeting on Linguistics and Language Studies*. Georgetown 1970, 157-173.
- DINSER, Gudula (1974), (éd.). *Zur Theorie der Sprachveränderung*. Kronberg .
- DITTMAR, Norbert (1973): *Soziolinguistik*. Frankfurt .
- FASOLD, Ralph W. (1970) : «Two Models of Socially Significant Variation» . In : *Language* 46, 551-563.
- GOOSSENS, Jan (1969) : *Strukturelle Sprachgeographie*. Heidelberg.
- HALLE, Morris (1962) : « Phonology in Generative Grammar » . In : *Word* 18, 54-72.
- HEGER, Klaus (1971): «Rezension von Lieb 1971 » . In : *Zeitschrift für Romanische Philologie* 87, 550-560 .
- Heidelberger Forschungsprojekt «Pidgin-Deutsch» (1975) : *Sprache und Kommunikation ausländischer Arbeiter*. Kronberg .
- (1976) : «Zur Sprache ausländischer Arbeiter: Syntaktische Analyse und Aspekte des kommunikativen Verhaltens » . In : *Lili* 18, 78-121 .
- HOCKETT, Charles F. (1955): *A Manual of Phonology*. Baltimore.
- KANGIESSER, Siegfried (1972) : *Aspekte der synchronen und diachronen Linguistik*. Tübingen.
- KING, Robert (1969) : *Historical Linguistics and Generative Grammar*. Englewood Cliffs.
- KIPARSKY, Paul (1965) : *Phonological change*. MIT-Dissertation.
- (1968) : « Linguistic Universals and Linguistic Change » . In : E. Bach und R. Harms, (éd.). *Universals in Linguistic Theory*, New York 1968 .
- KLEIN, Wolfgang (1974a) : *Variation in der Sprache*. Kronberg .
- (1974b) : «Variation, Norm und Abweichung in der Sprache» . In : G. Lotzmann, (éd.). *Sprach und Sprechnormen*, Heidelberg 1974, 7-21 .
- (1975) : Maschinelle Analyse des Sprachwandels.
- KLIMA, Edward S. (1965): *Studies in Diachronie Transformational Syntax*. Harvard Dissertation.
- (1964) : « Relatedness Grammatical Systems » . In : *Language* 40, 1 -20.
- LABOV, William (1972a) : *Sociolinguistique*. (tr. fr. A. Kihm, 1976) . Paris, éd. de Minuit.
- (1972) : *Language in the Inner City*. Philadelphia.
- (1972c) : «The Internal Evolution of Linguistic Rules» . In : Stockwell . Macauley 1972, 101-171 .
- (1973) : « The Boundaries of Words and Their Meanings » . In : Bailey, Shuy (1973), 40-373.
- LAKOFF, George (1973) : « Hedges » . In : *Journal of Philosophical Logic* 2, 458-508.
- LAMBERT, William E. (1972): *Language, Psychology, and Culture*. Stanford.
- LEODOLTER, Ruth (1975) : *Das Sprachverhalten von Angeklagten bei Gericht*. Kronberg.
- LIEB, Hans-Heinrich (1968) : *Communication Complexes and Their Stages*. La Haye.
- (1970): *Sprachstadium und Sprachsystem*. Stuttgart .
- MOULTON, William G. (1968) : «Structural Dialectology» . In : *Language* 44, 451-466.

- PUTSCHKE, Wolfgang (1974): «Dialektologie». In: H.L. Arnold, V. Sinemus, (éds.). *Grundzüge der Literatur- und Sprachwissenschaft*. T. 2, München 1974, 328-369.
- Ross, John R. (1972): «The Category Squish: Endstation Hauptwort». In: *PCLS* 8. 316-332.
(1973): «A Fake NP Squish». In: Bailey, Shuy (1973). 96-140.
- SALOMAA, A. (1969): «Probabilistic and Weighted Grammars». In: *Information and Control* 15. 529-544.
- SANKOFF, D. et ROUSSEAU, (1974): «A Method for Assessing Variable Rule and Implicational Scale Analyses of Linguistic Variation». In: L. Mitchell, (éd.). *Computers in the Humanities*. Edimbourg.
- SANKOFF, D. (1973): «Sample Survey Methods and Computer-Assisted Analysis in the Study of Grammatical Variation». In: R. Darnell, (éd.). *Canadian Languages in Their Social Context*. Edmonton 1973, 7-63.
- SCHMID, Rudolf (1973): «Dialekt und Vorurteil: Zur Beurteilung von Dialektprechern». In: *Papiere zur Linguistik* 5, 116-135.
- SHUY, Roger (1973), (éd.): *Report on the Twenty-Third Annual Round Table Meeting on Linguistics and Language Studies*. Georgetown.
- und FASOLD, R. (1973), (éd.). *Language Attitudes*. Georgetown.
- STOCKWELL, Robert P. und MACAULEY, R.K.S. (1972), (éds.). *Linguistic Change and Generative Theory*. Bloomington-London.
- SUPPES, Patrick (1972): «Probabilistic Grammars for Natural Languages». In: D. Davidson, G. Harman, (éds.). *Semantics of Natural Language*. Dordrecht 1972, 741-762.
- TRACER, George L. und Henry L. SMITH, Jr. (1951): *An Outline of English Structure*. Washington.
- TROPF, Stefan (1976): *Maschinelle Untersuchung zum Lautwandel im Althochdeutschen*. Heidelberg.
- WEINREICH, Uriel (1954): Is a Structural Dialectology Possible? In: *Word* 10. 338-440, et LABOV W., HERZOG M. (1968): «Empirical Foundations for a Theory of Language Change». In: W.P. Lehmann, Y. Malkiel, (éds.). *Directions for Historical Linguistics*. Austin 1968. 95-195.
- WILDGEN, W. (1975a): «Versuch einer sprachtheoretischen Fundierung des Variationsbegriffes». In: *ZDL* 42.
(1975b) -. *Différentielle Linguistik*. Regensburger Phil. Dissertation.
(1975c): Die Konzeption einer «Differenziellen Linguistik» als theoretisch-methodische Basis einer Angewandten Soziolinguistik. ALL A World Congress 1975 Stuttgart.
- WUNDERLICH, Dieter (1974): *Grundlagen der Linguistik*. Reinbek.